



**La Camusière  
18 Rue de l'Oiselet  
37550 ST AVERTIN**

Téléphone : 02 47 28 39 94  
Email : [solidaires37@orange.fr](mailto:solidaires37@orange.fr)  
Site : <http://www.solidaires37.org>

*SUD PTT, SUD RAIL, SUD EDUCATION, Union SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES, SUD ETUDIANTS, SUD CAM, SUD MICHELIN, SUD ALSTOM, , SNJ, SUD RECHERCHE EPST, , Solidaires SUD Emploi ,SUD SANTE/SOCIAUX, SUD PROTECTION SOCIALE, SUD CULTURE, SUD France 3, SUD Rural, SPASMET-météo, SUD Commerces et Services, SNUFEN, SUD FPA,SUD Adoma, SUD Travail, SUD Caisses d'Epargne, SUD Radio France.*

## **Motion de SOLIDAIRES 37 à SOLIDAIRES national**

SOLIDAIRES 37 a pris connaissance d'une part du compte-rendu interne de SOLIDAIRES de l'intersyndicale du 4 novembre 2010 et d'autre part des communiqués communs de l'intersyndicale du même jour et celui du 8 novembre 2010.

La signature par SOLIDAIRES de ces communiqués et les positions portées lors de la réunion (simple « soutien aux mobilisations » et aucun appel notamment à la grève, pas même un relais des demandes du type « marche sur l'Elysée » ou « réunion des intersyndicales locales », proposition de la date trop tardive du 18 novembre, acceptation de l'élargissement des mots d'ordre...) sont incompréhensibles et en total décalage avec les positions exprimées par SOLIDAIRES lors des précédentes rencontres et la non signature des derniers communiqués.

Que SOLIDAIRES s'associe à ce qui apparaît clairement comme la chronique annoncée de la fin du mouvement n'est pas acceptable. Le mot grève n'apparaît pas une seule fois dans ce communiqué du 8 novembre ; le retrait de la loi n'apparaît pas, bref la stratégie de la CFDT & consorts est victorieuse. D'autres revendications générales apparaissent, diluant la revendication principale des semaines passées : Retrait/Abrogation de la loi "retraites".

Nous vous demandons de retirer la signature de SOLIDAIRES de ce communiqué du lundi 8 novembre car ce dernier ne remplit pas les conditions et les exigences portées par SOLIDAIRES jusqu'à fin octobre et dans lesquelles nous nous retrouvions pleinement. Nous souhaiterions connaître les positions de toutes les organisations syndicales membres de SOLIDAIRES et celles des Solidaires locaux qui ont conduit Solidaires à signer ce communiqué du 4, puis du 8 novembre.

Nous vous demandons de transmettre cette motion aux organisations syndicales membres et aux Solidaires locaux.

Tours, le 10 novembre 2010